

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 2019/160 -

L'an deux mil dix-neuf, le 15 novembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 8 novembre 2019, s'est légalement réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Excusée :

Madame MARTIN-CHABBERT a donné pouvoir à Monsieur DE LA FOURNIÈRE

Absentes :

Madame DULONG

Madame GAUTHIER

Madame HUET

**En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Maxime VILLOING**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Affichage du compte rendu partiel le

19 NOV. 2019

Nombre de conseillers votants : 30

Transmise en Préfecture le

---

**2019/160 – Rapport d'Orientation Budgétaire 2020**

Vu l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales,

*Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport des orientations budgétaires 2020.*

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Jean de Braye, le 18 novembre 2019

Pour le maire et par délégation,

l'adjointe déléguée

aux affaires et moyens généraux



*Chabbert*  
Christelle MARTIN-CHABBERT